



JOURNAL OFFICIEL DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE
Annonces et marchés publics

TE VE'A A TE HAU NŌ PŌRĪNETIA FARĀNI
Parau fa'aara 'e fa'aaura'a mātete

Texte 17/20, Page 1/2

Commande publique
Marchés publics

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

REMPLACEMENT DE DEUX GROUPES DE PRODUCTION D'EAU GLACEE SUR LE BATIMENT KAHAIYA DE L'OFFICE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS SUR LE SITE DE HOTUAREA SITUE A FAA'A

Annonce n° 9563588

1. Informations relatives à l'acheteur public

1° Catégorie : Etablissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) de la Polynésie française.

2° Nom et coordonnées de l'acheteur : Office des postes et télécommunications de Polynésie française, dont le siège social est situé au 26, rond-point de la base marine à Fare Ute, BP 605 - 98713 PAPEETE - TAHITI, tél. : 40487605, courriel : marches@opt.pf.

3° Autorité compétente pour mener les opérations de passation et de signature du marché : La directrice des infrastructures et de la formation de l'OPT.

2. Objet et caractéristiques principales

1° Objet : Remplacement de deux groupes de production d'eau glacée sur le bâtiment Kahaia de l'Office des postes et télécommunications sur le site de Hotuarea situé à Faa'a.

2° Catégorie de prestations à laquelle se rattache le marché : Fournitures.

3° Type de marché : .

4° Lieu d'exécution des prestations ou de livraison de la commande : TAHITI.

5° Durée du marché : de 1 an à compter de la date de notification du marché ou de l'accord-cadre
Le marché est reconductible 1 fois pour une période de 3 mois.

6° Variantes autorisées : Non.

3. Forme du marché : Marché simple.

4. Prestations divisées en lots : Non.

5. Type de procédure : Appel d'offres ouvert.

6. Conditions de participation - pièces à fournir par les candidats

1° Situation juridique, fiscale et sociale des opérateurs : Définie dans le règlement de la consultation.

2° Documents et renseignements relatifs aux capacités des candidats : Défini(s) dans le règlement de la consultation.

7. Critères d'attribution : Les critères d'attribution et les conditions de leur mise en oeuvre sont définis dans le règlement de la consultation ou la lettre d'invitation au dialogue.

8. Conditions de délai

1° Date limite de remise des candidatures ou des offres : Le 27 juin 2025 à 11 heures.

2° Délai de validité des offres à compter de la date limite de réception des offres : 120 jours.

9. Renseignements complémentaires

1° Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus (administratifs et/ou techniques) : marches@opt.pf.

2° Adresse auprès de laquelle le dossier de consultation des entreprises peut être consulté, retiré ou téléchargé : Mme Caroline PERE au 40 48 76 05, par courriel à l'adresse : marches@opt.pf.

10. Conditions de remise des offres et/ou des candidatures

1° Contenu du pli à remettre : Défini dans le règlement de la consultation.

2° Adresse et modalités de remise des plis : Défini(s) dans le règlement de la consultation

11. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de la Polynésie française, avenue Pouvanaa-a-Oopa, BP 4522, 98713 Papeete, tél. : 40 50 90 25, fax : 40 45 17 24, courriel : greffe.ta-papeete@juradm.fr, site internet : <http://polynesie-francaise.tribunaladministratif.fr/>.

12. Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 23 mai 2025.